Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 1

Vorwort: Lettre de fin année et souhaits de nouvel an

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lettre de fin d'année et souhaits de nouvel an

Talleyrand disait, il y a cent ans et plus : « Donnez-moi deux lignes d'un homme et je le ferai pendre. » J'étais loin de m'attendre à ce qu'une phrase — d'une ligne seulement, 13 mots — me valût les honneurs excessifs d'une réunion de protestation des maîtres de la ville de Fribourg, se portant garants « d'un mécontentement général » au sujet d'une « affirmation » injurieuse pour le corps enseignant du canton.

La phrase, dûment pourvue d'un point d'interrogation, n'était point affirmative. Elle aurait pu et dû être plus claire. Le corps enseignant du canton n'y est impliqué en rien. Quant à « l'affirmation malveillante » qu'on m'a attribuée, j'ignore en quoi elle consiste, car on a négligé de m'en faire part.

Le P. de Smedt, Bollandiste, dont nous avons étudié le manuel de critique historique au Séminaire, prescrit d'expliquer une phrase ambiguë par son contexte et de ne s'en écarter sous aucun « prétexte ». Le contexte de la phrase incriminée porte exclusivement sur le recrutement des candidats à l'enseignement primaire.

Depuis longtemps, je souhaite et demande que les instituteurs veuillent bien se préoccuper du recrutement de ceux qui seront leurs collègues et leurs successeurs, soit qu'ils nous envoient des élèves qualifiés, soit qu'ils découragent ceux qui ne le sont pas et que leurs parents voudraient nous infliger. Oui, les candidats à l'enseignement devraient tous appartenir à l'élite de l'école fribourgeoise. Or, cela n'est pas autant qu'il se pourrait. Il est, Dieu merci, de bons éléments ; nous en souhaiterions davantage. Le corps enseignant y est intéressé plus que nous. Qu'on veuille lire, à ce sujet, dans ce numéro du Bulletin ou dans le prochain (selon la nécessité de la mise en page), ce que la société des instituteurs tessinois (nuance radicale) exige de la direction de l'Ecole normale de Locarno. Comme le disent nos collègues d'outre-Gothard, le bon renom et l'estime du corps enseignant y sont engagés. On devrait savoir gré au directeur de l'Ecole d'Hauterive, au lieu de lui chercher noise, de s'en soucier — jusqu'à s'en attrister, lorsque son attente est déçue.

Je connais personnellement la plupart des membres du corps enseignant fribourgeois. [Une partie notable, près de cent jeunes maîtres, ont «subi » mon enseignement.] Pourquoi leur en voudrais-je? Et quelles raisons aurais-je de leur être « malveillant »? Je les tiens pour travailleurs et consciencieux. Je souhaite à tous, pour la nouvelle année, à ceux que je connais, à ceux que je ne connais pas, de continuer à travailler avec la même conscience, de ne rien voir d'injurieux dans le vœu que ce travail produise des résultats toujours meilleurs, d'aider aussi à la bonne marche de l'Ecole normale d'Hauterive et de soutenir les efforts de son directeur, quel qu'il soit, au cours des années scolaires prochaines.

E. D.